

BRUXELLES

BATAILLE SUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DU MUSÉE DE L'ARMÉE AU CINQUANTENAIRE

Le Conseil d'État a décidé d'annuler la protection de deux salles du Musée de l'Armée mise en place par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

BEN BUETUSIWA

« V a-t-on assister une transformation complète du Musée de l'Armée à Bruxelles? C'est la crainte du collectif Comité Tervueren-Montgomery qui exprime «sa déception» face à la décision du Conseil d'État d'annuler la protection du mobilier... estimant que les collections ne font pas partie du bâtiment.

RÉTROACTES

Les tensions liées au mobilier remontent à 2017 lorsque le musée est intégré au War Heritage Institute (WHI). Certains craignant une perte de collections, une pétition est lancée à laquelle le gouvernement bruxellois répond en étendant le classement aux « éléments de mobilier et aux objets qui font partie du décor scénographique des salles historique et technique ». Ces deux salles emblématiques, situées dans les galeries courbes du Musée, ont une scénographie très particulière... mise en place entre 1923 et 1927 par le premier conservateur, Louis Leconte. Elle est restée inchangée depuis tout ce temps.

L'annulation du Conseil d'État concerne précisément ce classement. La décision donne raison au gouvernement fédéral qui contestait cette mesure.

La plus haute juridiction administrative avance que le contenu d'un musée a vocation à évoluer et que les pièces n'ont pas été fabriquées pour être exposées.



« Le musée fait partie intégrante du patrimoine bruxellois »

Ans Persoons (Vooruit)
SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT AU PATRIMOINE

Aussi, le Conseil d'État considère que les collections ne font pas partie intégrante du bâtiment et donc peuvent être déplacées ou même retirées.

« ON NE VA PAS BAISSER LES BRAS »

Le Comité Tervueren-Montgomery accuse « un coup dur pour le patrimoine » dans un



« La collection a débuté avec 900 pièces mais a progressivement augmenté jusqu'à 6.000 »

Michel Jaupart
DIRECTEUR DE WAR HERITAGE INSTITUTE

communiqué. « Nous agissons dans une perspective plus large. Le parc du Cinquantenaire fait l'objet d'un intérêt particulier. Ils veulent faire quelque chose de beau pour le bicentenaire de la Belgique. Cette décision leur donne les mains libres pour bouger le matériel, le mobilier, ce qui va casser la beauté et le patri-



L'une des deux salles historiques © warheritage

moine du lieu », déplore Charles Six, coordinateur du comité. Mais il n'est pas question pour lui d'abdiquer : « Ça fait un peu moins de 10 ans qu'on est sur ce dossier. On ne va pas baisser les bras. »

Du côté du cabinet de la secrétaire d'État en charge du Patrimoine, Ans Persoons (Vooruit), l'heure est à la réflexion : « Nous analysons aujourd'hui avec nos conseils le suivi à apporter à cette décision. Pour la secrétaire d'État, le musée fait partie intégrante du patrimoine bruxellois. Un point ne peut être franchi : ses collections remarquables sont inaliénables et doivent rester à Bruxelles. Elle prendra rapidement contact avec la ministre fédérale Ludivine

Dedonder (PS) en charge du War Heritage Institute qui en assure la gestion. »

« LA SALLE HISTORIQUE S'EST ENCOMBRÉE »

Le directeur de War Heritage Institute, Michel Jaupart, lui s'est réjoui de cette décision dans les colonnes du journal Bruzz : « C'est nécessaire, car au fil des ans, la salle historique s'est encombrée. La collection a débuté avec environ 900 pièces, mais a progressivement augmenté jusqu'à 6.000, car il n'y avait pas de véritable entrepôt et le musée lui-même servait de lieu de stockage. En désencombrant l'exposition, nous rendons l'histoire immédiatement plus compréhensible. » ■

JETTE

Dernière ligne droite pour le chantier de la rue Léon Theodor

La rue Léon Theodor est en travaux depuis 2022. La commune de Jette annonce que le chantier entre dans la dernière ligne droite avec une fin prévue pour l'été.

Lancé en 2022, le vaste chantier de rénovation de façade à façade de la rue Léon Theodor va bientôt prendre fin. « D'ici l'été, il sera relégué au rang des souvenirs et nous pourrions profiter pleinement des nouveaux aménagements », se réjouit la commune de Jette. D'ici là, les travaux se pour-

suivent avec des dates importantes qui auront un impact sur le trafic local. La première échéance est prévue pour le 16 février avec la fin des travaux dans la zone Wemmel-P. Michiels. Cette partie de la voirie sera ouverte à la circulation.

Un mois après, le 15 mars, c'est au tour du tronçon P. Michiels-Lenoir/Werrie. Les travaux seront terminés et la commune procédera à la réouverture de la rue au trafic. Du 18 mars au 26 avril, le tronçon Lenoir/Werrie-Verbeyst/Van Huynegem sera en chantier et donc fermé à



La rue Léon Theodor à Jette. © D.L.L.

la circulation. Le chantier procédera à la réfection des trottoirs. Le carrefour Lenoir/Werrie sera fermé pour quelques

semaines à partir du 29 avril. La partie de la rue Léon Theodor entre Verbeyst/Van Huynegem et Lahaye, y compris les

carrefours, va être impactée ces prochains mois. Le tronçon doit rouvrir d'ici la fin du mois mais fermera à la circulation à partir de la fin du mois de mai pour laisser place à la réfection des trottoirs. Le carrefour Verbeyst/Van Huynegem sera lui fermé au trafic du 13 au 24 mai.

Enfin, le tronçon entre Lahaye et Sacré-Coeur sera en chantier à partir de la fin avril. Le chantier de pose des rails touchera à sa fin et sera suivi d'une réfection des trottoirs jusqu'à début juillet. ■